

fenêtres s/ cours

2 février 2024
Numéro 495

Le journal de la FSU-SNUipp

techno-
logie

Construire et
concevoir

actu

« J'alerte »
témoignages
du mal-être
des PE

**inter-
view**

Pierre Merle,
sociologue

Choc des savoirs

des inégalités

renforcées



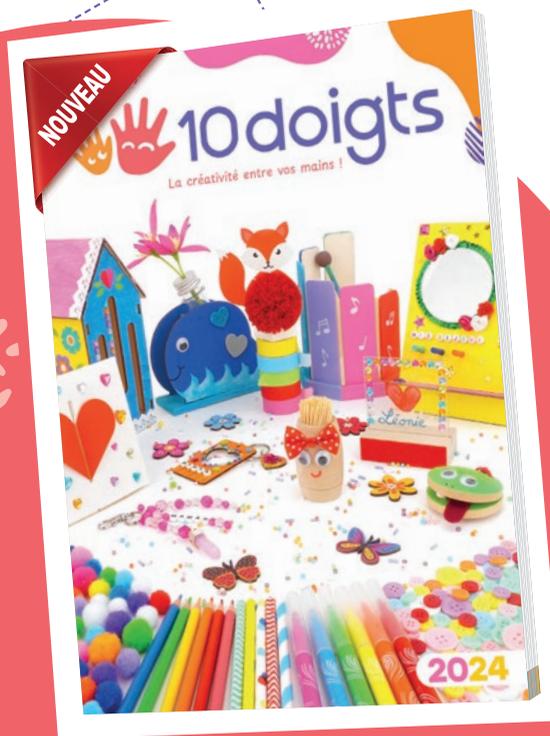
10 doigts

Le spécialiste des activités manuelles

CATALOGUE 2024

Découvrez **+ de 5000** produits, des centaines d'idées créatives, **DIY et tutoriels** pour occuper les enfants tout au long de l'année !

Scannez ce **QR code** pour recevoir **gratuitement*** votre catalogue



Ils sont ravis et nous aussi !

"Beaucoup d'idées sympas à faire avec les enfants..."
Sylvie F.

"Toujours des produits de qualité, un grand choix et..."
Laetitia M.

"Prix très abordables et livraison rapide, je recommande..."
Isabelle B.

*dans la limite des stocks disponibles

12 dossier

Technologie : construire et concevoir

Suppression en 6^e et nouveaux programmes en cycle 3... L'actualité de la technologie remet sur le devant de la scène une discipline délaissée, pourtant à forts enjeux sociaux et scolaires.



5 L'enfant

Activités récréatives : un accès inégal

6 **actu**
« Il faut que ça se sache ! »
8/ Non remplacement : quelles réalités ? / Un privé subventionné 9/ Postes : copie encore à réviser / 3 questions à Sophie Pochic

10 grand angle

À Évreux, le film d'éducation fait son cinéma

21 métier & pratiques



22/ Inégalités renforcées **Réforme : choc des savoirs**
24/ Maths : un enseignement complexe **Réforme : choc des savoirs**
26/ Écoles sous l'eau / C'est quoi l'amour, maîtresse ? 27/ Interview Gladys Chicharro, « les petits coins » à l'école

30 lire / sortir !

Enfance



29 portrait

Derrière les barreaux

32 société

Loi immigration : une infamie nationale 33/ Inceste, ce silence si bruyant / Questions à Nathalie Mathieu, ancienne co-présidente de la Ciivise / Une facture salée

34 interview

Pierre Merle : « Une accentuation de la ségrégation déjà existante »

FENÊTRES SUR COURS N° 495 du 2 février 2024 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** Guislaine David **RÉDACTION :** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Marion Katak, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION :** NAJApreste / direction éditoriale : Julie Matas, graphique : Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION :** SIEP Bois-le-Roi
RÉGIE PUBLICITÉ : Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00
PRIX DU NUMÉRO : 1 euro **ABONNEMENT :** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



sommaire 3

éditorial

L'égalité, une exigence !

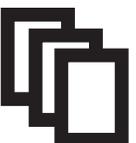
Être ministre de l'Éducation nationale oblige. En particulier à permettre à l'école publique de fonctionner au service de la réussite scolaire de toutes et tous les élèves. Avec la nomination d'Amélie Oudéa-Castéra à ce poste, cherchez l'erreur. L'annonce du gouvernement de Gabriel Attal a d'emblée inquiété : quelle place pour l'école dans ce super-ministère dont la priorité immédiate sera les JO ?



UNE ÉCOLE FRANÇAISE DE PLUS EN PLUS SEGREGATIVE L'Éducation nationale requiert un ou une ministre de plein exercice. Dès la première sortie d'Amélie Oudéa-Castéra, l'inquiétude s'est muée en une certitude : la démocratisation scolaire n'est pas et ne sera pas l'objectif de ce gouvernement. Au fil de ses déclarations se dessine la glaçante réalité d'une école française de plus en plus ségrégative. D'un côté, l'école publique soumise à des contraintes budgétaires draconiennes, des enseignant-es sous payé-es et non remplacé-es, des effectifs chargés et des équipements insuffisants. De l'autre, une école privée favorisée par un État complice, qui organise en son sein des ghettos de privilégié-es avec des conditions d'apprentissage sans commune mesure avec celles du public. Une école privée dont certains établissements contournent allègrement les règles communes. La FSU-SNUipp continuera à dénoncer l'École du tri social et à exiger que l'argent public revienne de droit à l'école publique.

BLANDINE TURKI

Joint à ce numéro un supplément « Infos retraités »



LE SEUL RESTO QUI RISQUE DE FERMER MALGRÉ 30 MILLIONS DE REPAS EN PLUS.

170 MILLIONS DE REPAS
DISTRIBUÉS EN UN AN,
C'EST LA HAUSSE LA PLUS FORTE
DE NOTRE HISTOIRE.
ON COMPTE SUR VOUS.



FAITES VOS DONS
EN FLASHANT CE CODE
OU SUR RESTOSDUCOEUR.ORG



Activités récréatives : un accès inégal

« La possibilité de se livrer à des jeux et à des activités récréatives est souvent considérée comme secondaire alors même qu'elle est essentielle pour le développement de l'enfant », rappelle la Défenseure des droits, Claire Hédon, dans son dernier rapport intitulé « Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture ». Le jeu et les activités récréatives, qui couvrent l'ensemble des loisirs et des activités culturelles, artistiques et

sportives, y sont définis comme un besoin naturel de l'enfant, vecteur des apprentissages. Or leur accès s'avère très inégal.

UNE FRÉQUENTATION VARIABLE

Sans surprise, l'accès aux activités culturelles, de sport et de loisirs reste corrélé au milieu social d'appartenance. Selon le rapport, « 71% des enfants dont les parents disposent de bas revenus ne sont pas inscrits dans un club ou dans une association sportive et culturelle contre

“SI LE COÛT EST L'UN DES PREMIERS FREINS, LES DIFFICULTÉS SONT AUSSI D'ORDRE ADMINISTRATIF”

38% des enfants dont les parents disposent de hauts revenus ». Si le coût est l'un des premiers freins, les difficultés sont aussi d'ordre administratif. La complexité des démarches d'inscription ou l'exigence de certains justificatifs, liés à la situation de famille, peuvent conduire certaines d'entre elles à renoncer. Eric Delemare,

Défenseur des enfants, s'alarme « des conditions de vie dans lesquelles vivent certains enfants comme ceux qui sont mal logés, qui bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance ou encore ceux privés de liberté. Ils ont encore moins accès au sport, aux loisirs et à la culture ».

DES CAUSES MULTIPLES

Aux inégalités sociales et économiques s'ajoutent des inégalités territoriales. Dans les zones rurales notamment, l'absence d'infrastructures ou des difficultés d'accès nuisent à la fréquentation des activités récréatives. Des discriminations d'accès

s'agissant des enfants malades, en situation de handicap ou selon le genre, sont aussi soulignées. Mais si l'absence d'activités est problématique pour le développement de l'enfant, la suractivité, avec parfois de fortes pressions parentales à la performance, peut aussi être mal vécue. Eric Delemare rappelle que « l'école joue un rôle essentiel dans l'accès au sport, à la culture et aux loisirs et que la préservation de l'enfance passe aussi par des activités libres, par le droit au repos et à l'ennui ».

NELLY RIZZO



EN ZONES RURALES, le manque d'infrastructures et leur éloignement limitent l'accès des enfants à des activités diverses et variées.

« Il faut que ça se sache ! »

Déconnectées des besoins de l'école, les digressions présidentielles et ministérielles exaspèrent une profession malmenée mais déterminée à se faire respecter, après avoir gagné l'annulation de 1000 suppressions de postes.

« Je dois à la fois accueillir les élèves des professeurs absents et m'occuper seul d'une élève en inclusion dont l'AESH est absent. Un quotidien terrible ! », « Je dépasse les 45h par semaine, à retravailler encore le soir quand mes enfants sont couchés (...), tout cela pour 2000 €, est-ce une forme de reconnaissance ? », « Enseignante en maternelle depuis 30 ans, j'ai vu mes condi-

tions de travail se dégrader à vitesse grand V ces 10 dernières années (...) Pas de formation, pas d'aide, pas de moyens pour accueillir les élèves à besoins particuliers de plus en plus nombreux. », « AESH (...) indispensable dans les classes (...), mon salaire ne correspond pas du tout au travail que j'accomplis ! »
Extraites des milliers de témoignages



©Millerand/NAJA

5,9

C'EST L'INDICE 2023 de satisfaction professionnelle des personnels de l'éducation qui reste très inférieur à celui de la population française en emploi (7,1 sur 10).
Source : Baromètre du bien-être au travail, Depp.

L'INDICE DE SATISFACTION DES AESH, concernant leur niveau de rémunération, est inférieur à celui des autres personnels de l'Éducation nationale (2,1 contre 3,3 sur 10).
Source : Baromètre du bien-être au travail, Depp.

recueillis sur la plate-forme « J'alerte » de la FSU-SNUipp « parce qu'il faut que ça sorte et que ça se sache ! », ces citations illustrent le mal-être des PE et AESH, entre détérioration des conditions d'exercice et mépris de la haute hiérarchie. En la matière, le dénigrement du service public d'éducation par la ministre qui en a la responsabilité aura constitué un sommet d'inconséquence...

UN MILLIER DE POSTES RÉINJECTÉ

Mais recueillir la déploration s'avérerait vain si cette libération de la parole ne s'inscrivait pas dans une dynamique collective pour changer le cours des choses. C'était le sens des « alertes sociales » départementales lancées cet automne par la FSU-SNUipp. Cette première initiative coordonnée a contraint le gouvernement à revenir sur les suppressions de postes initialement prévues. Gain significatif, l'annulation de la suppression de 1069 postes ne parvient toutefois pas à résorber un solde négatif final de 650 emplois. Les mobilisations en cours autour de la carte scolaire rappellent que l'école publique a besoin d'un « choc d'investissement » pour réduire les effectifs des classes, assurer les remplacements, res-

taurer les réseaux d'aide spécialisée, développer le « plus de PE que de classes », étendre les décharges de direction. Et enfin donner les moyens de faire passer l'école inclusive de la théorie à une évidence partagée, sans la souffrance infligée aux élèves, aux familles, aux PE et aux AESH par le dénuement et l'isolement.

Le « réarmement » civique dicté par un président en mal d'inspiration, empruntant aux agendas les plus conservateurs, ne répond en rien à la perte de sens du métier enseignant et à la crise d'attractivité qu'elle nourrit. Les PE n'ont nul besoin de manuels labellisés, de pédagogies importées, d'évaluations nationales imposées, de programmes sans cesse révisés et d'uniformes expérimentés... mais plutôt d'une formation continue restaurée, d'une dignité salariale à hauteur des standards européens et d'une pleine liberté pédagogique au service de la réussite de tous les élèves. Ces exigences sont au cœur de la grève inter-syndicale et des manifestations du 1^{er} février. Un temps fort qui s'inscrit dans une séquence au long cours, encore rythmée par la défense des droits des femmes le 8 mars et celle de la fonction publique le 19 mars. « Parce qu'il faut que ça change ! ». FRANCK BROCK

tribune

DOMINIQUE MOMIRON, SPÉCIALISTE DE L'INCLUSION

Depuis 2005, la progression des effectifs des élèves concernés par l'école inclusive (situations



de handicap, difficultés graves et persistantes, allophones, « dys »...) est considérable. Même si certains ne

sont toujours pas ou peu scolarisés, les élèves en situation de handicap sont trois fois plus nombreux en classe et en ULIS. Selon l'ASL*, 93% des PE ont éprouvé des difficultés avec des élèves au comportement perturbateur. Face à cette profonde modification du public scolaire, l'institution répond par le recrutement d'AESH peu formées, mal rémunérées. Seules ressources des PE, elles sont mises en difficulté par l'inadéquation institutionnelle entre leur rôle de compensation et les besoins d'adaptation pédagogique. Sans ressources humaines et budgétaires suffisantes, PIAL ou EMAS ne répondent pas aux besoins de prises en charge. Tandis que l'école inclusive est un projet systémique qui interpelle le métier enseignant, elle est traitée par le ministère de façon accessoire dans la formation. Pour sortir de l'impasse, il faut engager, sur un temps long, un chantier de co-construction avec tous les acteurs concernés. Et des mesures systémiques : réduire les effectifs, recruter des personnels de santé, créer le métier d'éducateur spécialisé de l'Éducation nationale, inclure la concertation inter-métiers au sein du temps de travail rémunéré... L'école inclusive n'a pas vocation à faire des économies mais doit répondre à des besoins invisibilisés jusqu'à présent. Notre démocratie ne peut plus faire comme s'ils n'existaient pas.

*Autonome de solidarité laïque

Sexiste, l'école ?

Le sexisme ne recule pas en France, au contraire. Une réalité désormais reconnue par l'ensemble de la population mais les violences sexistes et sexuelles déclarées continuent d'augmenter dans l'ensemble de la société, selon le rapport 2024 du HCE sur l'état des lieux du sexisme en France. Constat édifiant, l'école participe toujours à

la fabrication du sexisme : inégal partage de l'espace et des prises de paroles, comportements sexistes. Elle est « *le lieu de perpétuation des comportements genrés à l'égard des élèves* ». En outre, 51% des personnes interrogées déclarent que les situations sexistes n'ont pas été condamnées par les enseignant·es et 68% que les inégalités ne

sont pas évoquées par le personnel scolaire. Avec seulement 15% des élèves bénéficiant des trois séances d'éducation affective et sexuelle, le HCE monte le ton et revendique la mise en place réelle d'un programme d'éducation solide et obligatoire sous peine d'une sanction financière appliquée à l'État.

Non remplacement : quelles réalités ?

Alors qu'Amélie Ouéda-Castéra dénonce l'école publique par des reproches mensongers : « *les paquets d'heures non remplacés* », le président de la République s'est targué, lors de sa conférence de presse du 16 janvier, que durant son quinquennat, « *on a réussi à répondre au problème des absences longues des professeurs* ». Pourtant, la réalité lui donne tort. Selon

la Cour des comptes, à l'école primaire, en 2005-2006, plus de 90% des remplacements étaient effectués dès le premier jour. Le chiffre est tombé à 78,4% en 2021. Cette dégradation ne s'explique pas par le fantasme d'une profession cossarde : les enseignantes et enseignants sont en moyenne arrêtés moins fréquemment que dans le

privé et que dans le reste de la fonction publique. C'est bien la suppression de postes de titulaires remplaçants et l'affectation à l'année d'une part d'entre eux, renforcée par la crise du recrutement, qui mettent les écoles en difficulté. Cette situation inégalitaire territorialement accentue le recrutement de personnels contractuels et fragilise davantage le service public d'éducation. Tous les élèves ont pourtant droit à une scolarité pleine.

La poésie est aussi politique

La 25^e édition du Printemps des poètes (9-25 mars) fait la « Une » mais pas pour sa vocation à sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes. La nomination de Sylvain Tesson comme parrain du festival suscite une forte contestation. En cause le choix d'un auteur, proche des réseaux d'extrême droite – selon une enquête du journaliste

François Krug – qui ponctue son livre « Blanc » de remarques ambiguës sur les migrants ou de passages associant intrinsèquement l'islam au terrorisme dans « Une très légère oscillation ». Jean D'Amérique, poète, espère que « *ce cri réveille des esprits. Pour plus de vigilance. Pour ne pas céder à ces forces de l'ombre.* »

Focus

UN PRIVÉ SUBVENTIONNÉ

Si l'école publique souffre d'un manque de moyens chroniques, l'école privée s'est vue octroyer des financements supplémentaires lorsque la scolarisation à 3 ans a été rendue obligatoire en 2019. Un cadeau au privé pourtant déjà largement subventionné par l'État. En effet, comme le souligne la Cour des comptes dans son rapport de juin 2023, « *le financement apporté par l'État est prépondérant* ». Les écoles privées sont subventionnées à hauteur de 55,2% par l'État et 21,5% par les collectivités quand l'école publique l'est respectivement à 58,8% et 37,9%. L'une et l'autre sont donc financées par les impôts mais les règles du jeu ne sont pas similaires. Les indices de position sociale rendus publics confirment que le privé concentre les élèves des milieux les plus favorisés, notamment à Paris et dans les grandes villes. En sélectionnant leurs élèves, les écoles privées jouent « *un rôle de tri social* » avec comme « *point commun l'entre-soi* », souligne le sociologue Bernard Lahire. Ajoutant « *seule une politique ferme de mixité urbaine et scolaire pourrait contrarier ces logiques* ». Pour la FSU-SNUipp, les fonds publics doivent aller à l'école publique.

Concours : pas de choc d'attractivité

9885 postes sont à pourvoir aux concours du CRPE (hors concours supplémentaire et interne exceptionnel) en 2024, un nombre identique à celui de 2023. Les inscriptions à la session

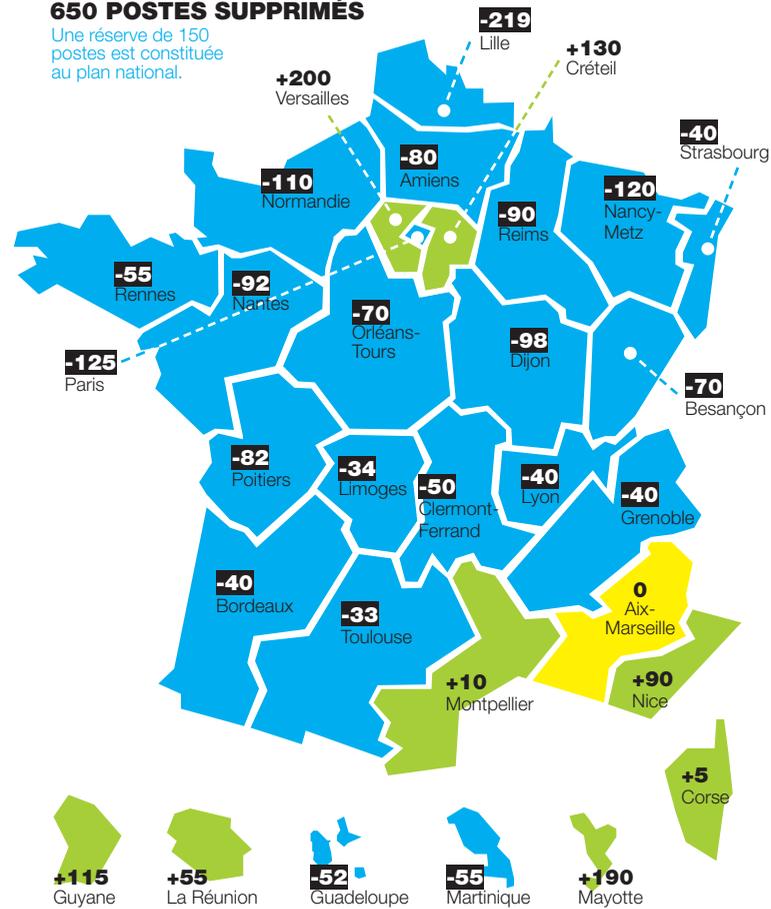
2024 enregistrent une baisse globale de 0,23% par rapport à 2023. Alors que l'an dernier, 1584 postes n'avaient pas été pourvus à l'issue du CRPE. La rentrée 2024 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Postes : copie encore à réviser

Les alertes sociales sur les conditions de travail déposées dans les départements par la FSU-SNUipp ont pesé : sur les 1709 suppressions de postes prévues dans le projet de loi de finances 2024, 1 059 seront finalement maintenues à la rentrée 2024 dans le premier degré. Une révision budgétaire qui en appelle d'autres. Les priorités ministérielles se poursuivent comme la finalisation des dédoublements des GS en éducation prioritaire, la scolarisation des enfants de 2 ans, la création d'UE autisme... La baisse démographique prévue en 2024 – qui ne représente pourtant qu'1,08% des effectifs globaux – est utilisée pour justifier de nombreuses fermetures de classes alors qu'elle devrait permettre de meilleures conditions d'apprentissage. Le ministère annonce que cette réduction du nombre de postes supprimés est une avance sur le prochain budget. Ce qui n'augure rien de bon pour la rentrée 2025.

VENTILATION DES 650 POSTES SUPPRIMÉS

Une réserve de 150 postes est constituée au plan national.



CARTE DES DOTATIONS DÉPARTEMENTALES



3 questions

SOPHIE POCHIC, sociologue du travail et du genre

1. INÉGALITÉS SALARIALES, DÉNI DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?

Concours anonymes, grilles de rémunérations, statut d'emploi et forte féminisation ont laissé penser que la fonction publique était le temple de l'égalité. La mobilisation des syndicats et des réseaux de femmes a obligé à mesurer, comme dans le privé, les inégalités de carrière et de rémunération. L'Éducation nationale a d'ailleurs été le dernier ministère à remettre son plan d'action 2021-2023 rendu obligatoire par la loi de la modernisation de la fonction publique. Comparer les ministères et les corps, sur les rémunérations de base et surtout les primes, révèle que les métiers féminisés sont les plus faiblement rémunérés.

2. QUELLES EN SONT LES CAUSES ?

En premier, le temps partiel. Certaines le prennent pour mieux « concilier » travail professionnel et travail domestique et parental, toujours à leur charge principale, avec des conséquences sur leur rémunération, carrière et retraite. D'autres se voient imposer par l'employeur un temps partiel comme les AESH. Le deuxième facteur est la ségrégation sexuée. La valeur sociale, la technicité et la pénibilité

des métiers féminisés sont généralement moins reconnues. Ils n'ont pas eu de revalorisation liée à l'inflation quand d'autres comme la police ont réussi à faire entendre leurs revendications. On mesure aussi une inégalité dans la progression de carrière à profil égal, avec un « escalator de verre » : les hommes, minorité numérique, accèdent davantage et plus tôt aux fonctions de direction. Enfin, être contractuelle produit des « carrières plates », sans progression salariale, avec des risques de rupture de contrat et de discriminations.

3. QUELS OUTILS POUR LUTTER ?

Les plans d'action dans chaque académie permettent de l'information et de la communication sur les chiffres et sur les droits et proposent de la formation, notamment de l'encadrement. Mais la priorité est mise sur l'accès aux postes à responsabilités et les moyens sont maigres. Comparer les rémunérations « à travail de valeur égale » et/ou à « profil et parcours similaire », via des études ou par les tribunaux, permet d'obtenir des revalorisations et des rattrapages. Il faut aussi limiter les rémunérations variables liées à des missions et donc des heures supplémentaires, titulariser et stopper les temps partiels imposés. La « grève féministe » du 8 mars est un des outils pour montrer ce qu'apportent les femmes dans ces métiers essentiels pour la société. PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

À Évreux, le film d'éducation fait son cinéma

Pour la 19^e année consécutive, le Festival international du film d'éducation des Ceméa à Évreux, a réuni chaque jour, 1500 spectateurs et spectatrices, de tous âges, pour aborder de nombreux sujets de société.

Dans une ambiance feutrée, confortablement installés dans les fauteuils d'un cinéma d'Évreux (Eure), des élèves de CE2, CM1 et CM2 assistent à la programmation jeune public du Festival international du film d'éducation (FIFE). Sur l'écran, le court métrage « Des tresses » de Leïla Macaire: Lili, l'héroïne, est nouvelle dans son école. Elle subit les mauvaises plaisanteries de Réda, un jeune garçon de sa classe et se lie d'amitié avec Dado, une petite fille d'origine africaine. Toutes deux vont s'allier pour que cessent les comportements de Reda. Fin de la projection, applaudissements, les lumières se rallument. Le film n'a laissé personne indifférent. Les animateurs et animatrices en charge de « l'accompagnement du spectateur » partagent la salle en quatre groupes. L'un sera l'avocat de Lili, un deuxième de Dado, un troisième de Reda et un quatrième des personnes qui ont assisté aux différentes scènes mais sont restées spectatrices. Les élèves entrent en concii-



POUR DE NOMBREUX ENFANTS, participer au festival, qui a eu lieu du 5 au 9 décembre 2023, est une première expérience avec le grand écran.

liables durant quelques minutes autour de leur enseignante: « Elle s'est vengée parce qu'il embêtait sa copine mais elle n'a pas été méchante, c'est juste pour lui faire comprendre qu'il est allé trop loin et qu'il faut qu'il arrête », « Dado est solidaire avec Lili », « Peut-être que Réda est amoureux de Lili et qu'il veut attirer son attention », « Ce n'est pas du harcèlement mais si rien n'est fait cela peut le devenir »... les explications et les hypothèses fusent. « L'enjeu est de mettre les élèves en position d'acteurs, qu'ils réfléchissent, s'expriment, se confrontent aux autres », explique Louise Rénier, responsable du pôle culture des Ceméa Normandie en charge de l'accueil et de l'animation du jeune public au festival. C'est aussi leur donner des clés pour comprendre et recevoir les émotions suscitées par le film. »

UN FESTIVAL ENGAGÉ

Et lors de ce festival, les émotions sont nombreuses. « La centaine de films à destination d'un large public porte sur des sujets sociétaux comme la paix, la lutte contre les discriminations, le droit des femmes, l'identité, la solidarité, la sororité, le climat, etc. », détaille Christian Gautellier, directeur du festival. L'objectif est de créer un événement culturel mais aussi de mobiliser la culture dans une démarche de citoyenneté. La dimension internationale offre un regard pluriel avec des préoccupations communes. « Être sur ce qui nous rassemble et non sur ce qui nous divise », précise le directeur. Le FIFE, c'est aussi chaque année trois conférences – éducative, sociétale et environnementale – qui permettent d'échanger avec des experts ou expertes. Cette alchimie séduit et

s'exporte aux travers des « Échos du festival » dans différents territoires français – urbains, périurbains, ruraux, DROM – mais aussi à l'étranger comme à Ixelles en Belgique ou à Tcheliabinsk en Russie en 2019. En 2023, plus de 40 échos du festival ont été déclinés en ciné débats, ciné parents, ciné aidants, séance famille, journées des droits des femmes, éducation et action contre le racisme, séance en plein air, question de genre...

UNE PLACE IMPORTANTE FAITE AU JEUNE PUBLIC

En Occitanie, les Ceméa ont choisi de cibler le jeune public. « La programmation du FIFE à destination des élèves de la maternelle jusqu'au lycée est venue des éditions régionales d'Occitanie, rapporte fièrement Solène Gatineau, responsable

des échos du festival de sa région. L'objectif est de sensibiliser les enfants au cinéma en tant qu'art mais aussi, au travers d'une médiation culturelle, de parler d'enjeux citoyens, d'aiguiser l'esprit critique, de se confronter aux autres, d'avoir les prémices d'une éducation à l'image. Une démarche qui a concerné 5 500 petits et jeunes spectateurs occitans l'an dernier ! ». La programmation jeune public tient une place importante dans le festival du FIFE avec une quarantaine de films sur cent qui aborde différentes thématiques éducatives. « Les films proviennent essentiellement d'autres festivals car le film jeune public est peu distribué en dehors de ces lieux », explique Suzon Médeau, responsable du jury prix jeune public. Nous faisons le choix de mettre en avant des films avec des thématiques fortes comme le handicap ou l'environnement et d'autres pour leur qualité cinématographique ou leur format original ». À l'exemple du film « Le Peintre et les drapeaux », lauréat du prix jeune public, réalisé par Étienne Husson qui a souhaité « transmettre le message central d'ode à la paix » mais aussi « l'esthétique, le graphisme et la poésie du livre jeunesse dont est tirée cette histoire à travers de l'image animée et audiovisuelle ».

La qualité de la programmation séduit la profession enseignante. « Les enfants voient de beaux films adaptés à leur âge », précise Sophie Buquet, enseignante de CE2 à l'école Maillot d'Évreux. J'apprécie à la fois la richesse de la programmation mais aussi l'aspect pluridisciplinaire que permet cette sortie ». De retour en classe, Sophie a prévu d'en appeler au sens critique de ses élèves et de travailler le langage oral autour de débats qui seront l'occasion d'argumenter, d'échanger et de faire des choix. S'en suivront des écrits pour rendre compte de la sortie ou résumer le film préféré. L'engouement est partagé par les PE de maternelle. Pour Sylvie Da Ponte, enseignante à la maternelle Maxime Marchand d'Évreux, « c'est l'occasion pour les élèves de découvrir des films du monde entier et de partager une expérience collective. Pour certains, c'est une première expérience du cinéma ». Là encore, les courts métrages seront réinvestis pour travailler sur l'eau, le langage ou la dictée à l'adulte. L'an prochain, Sylvie et Sophie participeront à nouveau avec leur classe à la 20^e édition du FIFE.

NELLY RIZZO



VOIR OU REVOIR LES FILMS

Chaque année, à travers la diffusion d'un DVD, le prix jeune public du Festival international d'Évreux soutient quatre à cinq courts métrages témoignant des problématiques de l'éducation. À travers cette collection, les Ceméa s'engagent à proposer ces films d'éducation, peu ou pas diffusés dans le cadre commercial, à des publics toujours plus nombreux et à les diffuser dans un ensemble de réseaux pour alimenter des débats citoyens sur l'éducation. Les droits de médiathèque ont été négociés en amont afin que les écoles, le périscolaire ou les familles puissent se constituer une vidéothèque de qualité et les visionner autant de fois qu'ils le souhaitent. À retrouver sur YAKAMEDIA.FR

dossier

Suppression en 6^e
et nouveaux pro-
grammes en cycle
3... L'actualité de la
technologie remet
sur le devant de la
scène une disci-
pline délaissée,
pourtant à forts
enjeux sociaux et
scolaires.

Technologie : construire et concevoir

Technologie : construire et concevoir

Supprimé de l'emploi du temps des élèves de sixième à la rentrée 2023, l'enseignement de la technologie en cycle 3 est désormais concentré sur les deux dernières années de l'école primaire. Selon les nouveaux programmes, cet enseignement doit prendre appui sur la démarche expérimentale et intégrer les enjeux écologiques. Avec pour objectif la formation d'un esprit critique permettant aux futurs citoyens et citoyennes de distinguer faits et opinions (page 16).

Un objectif pédagogique ambitieux qui pose, en creux, la question de la formation des enseignant-es. Alors qu'un rapport de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies publié en 2020* soulignait la nécessité « d'avoir la maîtrise d'une culture scientifique et technologique » pour appréhender « les questions socialement vives » portées par cette discipline, les chiffres montrent que les PE sont insuffisamment préparés à cet enseignement. En effet, à peine 1 à 2 % du nombre de journées de formation continue sont consacrées aux savoirs scientifiques et technologiques tandis que seuls 14% d'entre eux sont issus d'une filière universitaire scientifique au moment où ils abordent leur formation initiale**. Jacqueline Bonnard, formatrice en enseignement technologique, affirme toutefois qu'il n'est pas nécessaire que le PE « soit un scientifique de haut niveau pour enseigner la technologie » (page 17), à condition qu'il bénéficie d'une formation notionnelle et didactique renforcée. « Le travail en équipe, la mise en réflexion à plusieurs autour d'un objet permettent de mettre en avant les concepts ou principes à travailler avec les élèves », précise-t-elle.

UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR APPRÉHENDER LE RÉEL

Au sein de leur classe, des PE conçoivent des activités technologiques qui contribuent à structurer la réflexion de l'enfant sur son environnement et permettent de comprendre le monde technique, de participer à l'apprentissage du travail collectif ou de maîtriser des outils numériques. Cette discipline vise à appréhender le réel à travers

“Il n'est pas nécessaire que le PE soit un scientifique de haut niveau pour enseigner la technologie”

l'expérimentation, la confrontation scientifique des idées, l'analyse des objets et la découverte des savoirs mis en œuvre pour leur fabrication. À l'école Cyrano de Bergerac, à Bergerac (Dordogne), Karine Girault vérifie ainsi à travers la construction d'un jeu d'adresse électrique comment les élèves « apprennent à essayer, à adapter lorsqu'on passe à la phase concrète. Mon objectif est qu'ils soient dans le faire pour



apprendre. Il s'agit de partir d'un jeu qu'ils connaissent et utilisent pour comprendre comment il fonctionne. La démarche consiste à enlever le côté magique du jeu en rendant les élèves concepteurs » (page 17). C'est également l'objectif pédagogique visé par Djohara Abed, enseignante de CE1 à l'école Victor Duruy à Lille (Nord). « La phase de manipulation donne aux élèves l'envie d'observer, chercher et comprendre. Alors qu'en résolution de problèmes, ils n'ont pas spontanément le goût de la recherche, la technologie permet de le susciter » (page 18). Parce que cela rejaille positivement et de manière transversale sur l'ensemble des acquisitions, « ne pas se limiter aux « fondamentaux » est profitable aux élèves, souvent trop prudents pour leur permettre d'oser et d'être actifs dans les apprentissages », abonde Frédéric Plateau, deuxième enseignant de cette classe.

UNE DISCIPLINE AU CŒUR DES ENJEUX CONTEMPORAINS

En outre, les savoirs techniques ne sont pas exempts d'enjeux sociaux. Jacqueline Bonnard insiste ainsi sur le rôle joué par la technologie dans « l'appropriation d'une approche culturelle de la conception et de l'usage des objets représentatifs d'une société ». Selon Joël Lebeaume, professeur émérite à l'Université Paris Cité, l'enseignement de la technologie a du mal à trouver sa place dans un « système éducatif scindé entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle ». « Ce clivage sociologique et épistémologique vise des finalités distinctes qui participent à la dévalorisation de cette discipline », reflétant une hiérarchie sociale arbitraire entre savoirs théoriques et savoirs pratiques (page 19). Ces derniers, étendus aux pratiques de réparation, bricolage ou de couture, ont été délaissés dans la scolarité obligatoire. Ils prennent pourtant une acuité particulière dans la lutte contre la crise climatique et les pollutions. Des enjeux contemporains « en particulier en matière de développement durable, par le choix des matériaux, le souci du recyclage, les défis environnementaux... » de plus en plus pris en compte dans les enseignements technologiques.

*« Science et technologie à l'école primaire »
** Source: Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc)



UNE HEURE DE PERDUE

À la rentrée 2023, le bloc de 4 heures « physique-chimie, SVT et technologie » en sixième a été reconfiguré au détriment de l'heure de technologie, entraînant une révision des programmes du cycle 3. Une suppression dénoncée unanimement par la communauté éducative. Cette récupération d'une heure, justifiée pour mettre en place l'accompagnement en maths et français, fait de la technologie « une variable d'ajustement » selon le SNES-FSU, privant les élèves d'une discipline qui « permet tout à la fois de manipuler et d'interroger la rationalité technique des systèmes de nos sociétés modernes ». À la prochaine rentrée, l'heure de soutien maths-français en sixième devrait s'arrêter, remplacée par les groupes de niveau sans retour de l'heure de technologie.

Demandez le programme !

Refondu dans l'urgence, le programme de technologie d'un cycle 3 réduit aux CM1/CM2 maintient une ambition forte pour une discipline... « fondamentalement » transdisciplinaire.

« Indispensable pour préparer les élèves à leur vie de citoyen dans un monde où les sciences et la technologie occupent une place prépondérante ». Telle est l'ambition du nouveau programme de sciences et de technologie du cycle 3, entré en vigueur à la rentrée 2023. Prenant appui sur la démarche expérimentale et intégrant les enjeux écologiques, il vise la formation d'un esprit critique capable de distinguer faits et opinions. Limitées aux classes de CM1 et CM2, les nouvelles instructions laissent la répartition des attendus de fin d'élémentaire à la main des PE. L'affirmation d'une particularité de la dimension langagière des apprentissages technologiques et l'intégration accrue de compétences mathématiques encouragent les projets interdisciplinaires. Ceux-ci ont vocation à s'ancrer dans la compréhension du fonctionnement d'objets techniques répondant à

des besoins humains et à se concrétiser dans la conception et une réalisation intégrant contraintes physiques et conséquences environnementales. Ce cheminement pédagogique où l'objet est pris comme vecteur de savoirs, d'histoire et de culture, confronte les élèves à des tâches variées qui attisent curiosité et questionnements sur le monde - pourquoi? comment? -, vecteurs d'enrichissement langagier. Les apports didactiques du texte valorisent ainsi une technologie « matérialisée », évitant l'écueil d'une prédominance du numérique. L'incitation explicite à la réalisation d'une maquette en groupes souligne enfin comment les compétences psychosociales acquises en coopérant peuvent irriguer l'ensemble des apprentissages. Une manière aussi de prendre en compte la réalité d'un accès au matériel technique souvent restreint.

Fabriquer un jeu, c'est sérieux !

À l'école Cyrano de Bergerac en Dordogne, les élèves manipulent pour apprendre au travers de la fabrication d'un jeu d'adresse.

« Cette après-midi, nous allons fabriquer un jeu d'adresse électrique, sur le même principe que le "Docteur Maboul" ». L'objectif de la séance de technologie, énoncé par Karine Girault à ses élèves de CE2 à l'école Cyrano de Bergerac dans la ville éponyme (Dordogne), est clair. La mise en œuvre l'est tout autant. Une fois les étapes de fabrication et le matériel utile listés, une élève vient au tableau schématiser le montage élaboré auparavant ensemble. C'est une occasion d'employer un vocabulaire scientifique précis (pile, ampoule, culot, lames...) mais aussi de revenir sur la notion de circuit ouvert/fermé ou de matériaux isolants et conducteurs abordés dans les séances précédentes. « Le but est que les élèves réinvestissent de façon concrète les connaissances en électricité construites précédemment », explique Karine. À la fin, on testera les jeux des différents groupes et on verra immédiatement si le montage a été bien réalisé ou pas ». L'organisation pratique et le matériel nécessaire ayant été anticipés, chaque groupe s'implique rapidement dans la fabrication du jeu.

SE CONFRONTER AU RÉEL

La motricité fine est requise et il faut une certaine dextérité pour faire tenir un crochet aussi fin à la pince crocodile ou



empêcher la pile et l'ampoule de glisser de la plaque en polystyrène. Une discussion collective débouche sur la nécessité d'ajouter du scotch. « Ils apprennent à essayer, à adapter lorsqu'on passe à la phase concrète » précise l'enseignante. Des problèmes liés aux montages électriques apparaissent : Wahib et Timéo ont leur ampoule en permanence allumée. « Je sais », s'exclame Timéo après avoir observé le schéma au tableau, « c'est parce qu'on n'a pas mis le parcours dans le circuit ! ». Les deux enfants démontent leur circuit et recommencent. « Ce n'était pas simple, car ils étaient habitués à un certain type de montage et l'introduction d'un nouvel élément les a perturbés », analyse Karine. C'est l'occasion pour elle de reprendre avec eux l'objectif à atteindre en faisant un va-et-vient constant entre le jeu et les connaissances scientifiques à convoquer. Passer de « si l'ampoule s'allume, c'est que j'ai perdu » à « si l'ampoule s'allume, c'est que le circuit est fermé » permet de formaliser les savoirs pour trouver ensuite les solutions pratiques.

Lorsqu'un montage est réussi, les premiers cris de joie jaillissent. Une fois tous les jeux finalisés, les groupes testent ceux des autres élèves et peuvent revenir sur les leurs pour les améliorer ou rendre la manipulation plus ardue. « Le côté esthétique est secondaire », explique Karine. « Je voulais qu'ils soient dans le faire pour apprendre. Partir d'un jeu qu'ils connaissent et utilisent pour comprendre comment il fonctionne et enlever le côté magique en les rendant concepteurs. » Pour cette PE, issue d'une formation scientifique, les sciences et la technologie sont des outils de réflexion afin que les élèves se représentent le monde qui les entoure. Cela passe beaucoup par l'expérimentation et la manipulation. « Plus on en fait, plus ils sont habitués et plus c'est facile à mener. »

3 QUESTIONS À...

 **JACQUELINE BONNARD**, formatrice en enseignement technologique, militante GFEN*

1. QUELS SONT LES SAVOIRS SPÉCIFIQUES À LA TECHNOLOGIE ?

Dans l'imaginaire collectif, on limite souvent la technologie à du bricolage, du travail manuel. Si les sciences physiques, qui lui sont souvent associées, visent la construction de lois, la technologie, elle, utilise un certain nombre de savoirs d'actions efficaces au regard d'un objectif répondant à un besoin humain. Le but de cette discipline est, en fait, l'appropriation d'une approche culturelle de la conception et de l'usage des objets représentatifs d'une société. L'étude des objets se fait autour d'un triptyque : les techniques utilisées pour les fabriquer, les matériaux choisis pour les produire et les outils conçus pour atteindre les objectifs visés. Concevoir un objet est aussi résoudre un problème dans la maîtrise de son environnement.

2. POURQUOI ENSEIGNER UNE POSTURE DE RECHERCHE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ?

Très tôt, les interférences avec les objets qui l'entourent amènent l'enfant à se poser des questions. Il est important de partir de celles-ci pour tenter d'y répondre en passant par l'expérimentation, la confrontation aux autres. L'objectif est de passer d'une approche sensorielle qui nous fait penser que ce que l'on voit est la réalité à une représentation objective et cohérente du monde. Il s'agit aussi de se questionner pour identifier les caractéristiques de l'objet étudié et

amener ainsi à trier et catégoriser. En observant et manipulant des objets aux fonctions différentes mais ayant tous une manivelle, les élèves repèrent l'élément caractéristique commun, apprennent le vocabulaire spécifique, « bras », « maneton » et sa fonction. La démarche d'investigation fait émerger les concepts de levier, de transmission et transformation du mouvement. On passe alors du statut d'utilisateur d'un objet à celui de technicien.

3. COMMENT DÉPASSER LES OBSTACLES À CET ENSEIGNEMENT ?

Les PE mettent souvent en avant le manque de matériel et d'espace dédiés dans leur classe. Il n'y a pourtant pas besoin de beaucoup de matériels ou d'outils particuliers. L'objectif est d'amener les élèves à se poser des questions autour d'objets de l'environnement. Comment ça tient ? Comment cela a été conçu ? En maternelle, par exemple, partir de l'étude et de la manipulation de pinces à linge est un support suffisant et formidable pour travailler autour des principes du levier, liaison pivot et préhension. Souvent issus de filières non scientifiques, les PE pensent avoir une maîtrise insuffisante et se sentent peu légitimes. Une formation dans ce domaine est importante. Mais il n'est pas non plus nécessaire d'être un scientifique de haut niveau. Le travail en équipe, la mise en réflexion à plusieurs autour d'un objet permettent de mettre en avant les concepts ou principes à travailler avec les élèves. Enfin, l'organisation de défis entre plusieurs classes avec des constructions d'objets selon un cahier des charges amène la nécessité de répondre aux exigences fixées et de s'adapter en se confrontant au réel.

*Groupe français d'éducation nouvelle.



Observer, chercher et comprendre

En manipulant toupies et objets techniques, les CE1 de l'école Victor Duruy à Lille (Nord) entrent en démarche expérimentale.

« Ouah, j'ai réussi, regardez comme elle tourne! », « Comme un tourbillon! ». À même le sol, Aïcha, Nahim et leurs camarades de CE1 de l'école Victor Duruy à Lille (Nord) rivalisent d'enthousiasme et d'impatience à manipuler les toupies mises à disposition par leur enseignante, Djohara Abed. Quand celle-ci suggère un concours de la toupie qui tourne le plus longtemps possible, Théo observe déjà que la sienne « tourne mieux avec la mine en bas ». Louise confirme que le sens d'utilisation influe sur le temps de rotation. Cette effervescence réjouit la maîtresse pour qui « la phase de manipulation donne aux élèves l'envie d'observer, chercher et comprendre. Alors qu'en résolution de problèmes, ils n'ont pas spontanément le goût de la recherche, la technologie permet de le susciter. » Un premier debriefing permet à la maîtresse de faire correspondre « les mots scientifiques » (axe, pointe, corps) aux descriptions spontanées (« manche », « mine », « ça ») des composants techniques de la toupie. Quand tous ont complété leur schéma individuel, la confrontation d'hypothèses reprend. Héloïse propose de « prendre de l'élan », sur une surface « plate et dure », Théo remarque que « la pointe doit être en dessous, bien droite et au milieu » et Mahoub s'interroge sur l'influence de « sa taille ». Les idées qui fusent seront à valider ou infirmer lors de la prochaine séance où il s'agira de faire varier longueur et centrage de l'axe sur des toupies à fabriquer. Une progression de démarche expérimentale loin d'aller de soi pour Djohara « absolument pas scien-



tifique» qui redoute « de ne pas avoir les connaissances pour répondre aux questions des élèves ». Pas facile en effet, pour maximiser l'activité des élèves, de « rebondir sur leurs observations, trier leurs remarques, les reformuler pour garder une trace ». Des appréhensions finalement effacées par le recours à des « manuels de qualité offrant une mise à niveau notionnel pour l'enseignant » et « la réflexion menée en équipe sur des temps de concertation ».

DES CONCEPTS APPROPRIÉS

La collaboration avec Frédéric Plateau, deuxième enseignant au profil scientifique de cette classe « dédoublée » Rep+ fonctionnant en co-intervention, permet de proposer un deuxième atelier. Les élèves y sont confrontés au fonctionnement d'objets « énigmatiques » à deux mouvements : étau, tire-bouchon, serre-joint, clé à molette... La familiarité du bâton de colle permet à Zaccharie de mieux comprendre que lorsque « la main tourne la molette, la colle monte ou descend ». Guidée par le questionnement magistral, Jinan et ses camarades associent leurs observations « quand ça tourne » et « quand ça avance tout droit » aux termes techniques « rotation » et « translation ». Les élèves accèdent ainsi progressivement au sens et au maniement de notions complexes dès la deuxième séance. « Une étonnante capacité d'appropriation de concepts » selon Djohara et qui fait dire à Frédéric que « ne pas se limiter aux "fondamentaux" est profitable aux élèves, pour leur permettre d'oser et d'être actifs dans les apprentissages ».

RELEVER LE DÉFI

Imaginer et fabriquer un objet flottant en cycle 1, fabriquer un objet qui permette de mesurer une minute en cycle 2, réaliser la maquette d'une maison éco-responsable en cycle 3... Le dispositif scientifique de la DSDEN des Hauts-de-Seine en partenariat avec la Maison des sciences et La main à la pâte propose de nombreux « défis » pour tous les cycles. Des outils pour pratiquer la technologie au quotidien et des pistes pour des prolongements dans les autres disciplines.

SCIENCES92.

AC-VERSAILLES.FR

74%

des femmes déclarent n'avoir jamais envisagé d'études supérieures ou un métier dans les domaines technique ou scientifique selon le rapport annuel 2024 sur l'état des lieux du sexisme en France du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Une proportion qui n'est que de 41% pour les hommes.

“Une tension entre culture dominante et culture dominée”

QUELLE EST LA PLACE DES SAVOIRS TECHNIQUES À L'ÉCOLE?

JOËL LEBEAUME : Cette place est faible pour des raisons conjoncturelles : effectifs élevés, matériels et équipements spécifiques, contraintes de sécurité, formation des enseignants... Mais c'est aussi lié au statut de ces activités. Dans le système éducatif français, la stratification des savoirs donne une place très mineure aux savoirs techniques. Pour obtenir une reconnaissance, une discipline repose sur trois types de statut : scientifique, pédagogique et social. Si l'un des trois est « nul », la discipline entière est déconsidérée. Or, pour la technologie, si l'aspect scientifique est porté par une perspective d'ingénierie, les activités manuelles à l'école primaire sont souvent des prétextes à d'autres apprentissages et la relation avec les pratiques sociales contemporaines est quasi inexistante. Par ailleurs, il existe dans la société une tension entre des activités socialement valorisées, créatives – tel le bricolage porté par de grosses enseignes commerciales – et entre des activités manuelles disqualifiées. Un phénomène qui se confond avec la dévalorisation des lycées professionnels, ces derniers étant destinés aux jeunes qui ne trouvent plus sens aux contenus scolaires, placés dans des options non choisies.

EN QUOI LA TECHNOLOGIE PEUT-ELLE PARTICIPER D'UNE CULTURE COMMUNE ?

J.L. : Cela dépend de la définition que l'on donne à ce « slogan ». Il a existé dans les années 1990 une effervescence autour d'une telle volonté de culture partagée qui au fil du temps se perd et tend à en restreindre les contours et les contenus. La représentation de la culture est fondée principalement sur

une culture livresque centrée sur les grandes œuvres de l'esprit. Une tension entre culture dominante et culture dominée perdure, ou dit autrement entre culture bourgeoise et culture ouvrière, cette dernière n'étant pas reconnue. Il est donc nécessaire de dépasser ce clivage pour donner en partage des cultures reconnaissant les pratiques techniques dans leur diversité.

QUE SYMBOLISE LA SUPPRESSION DE L'HEURE DE « TECHNO » EN SIXIÈME ?

J.L. : Évidemment, c'est lié à une situation de crise de recrutement confortée par des échos peu favorables des élèves, eux-mêmes alimentés par l'augmentation de la contractualisation et du manque de formation. Mais cela montre que cette matière est considérée comme non essentielle. Le système éducatif est scindé entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle. Ce clivage sociologique et épistémologique vise des finalités distinctes qui participent à la dévalorisation de la discipline. L'allongement de la durée de scolarité entraîne des premiers apprentissages outils, puis une spécialisation au lycée. On constate une volonté de légitimer les activités professionnelles, notamment les gestes, par une excellence, une sophistication, par exemple dans les émissions de cuisine, dans la revendication de l'intelligence de la main ou dans les métiers d'art. Mais cela vient s'opposer à un

travail « machinal », aux gestes répétés, précis et réguliers. L'évolution de la discipline a entraîné des savoirs techniques scolarisés laissant peu les élèves faire des erreurs de manipulation, le *logos* sur la technique est de plus en plus important et les apprentissages tendent à des visées conceptuelles sans la fabrication ou les expériences productives réelles.

POURTANT, LES ENJEUX CONTEMPORAINS SONT IMPORTANTS ?

J.L. : Il existe d'une part des enjeux sociaux et économiques avec des emplois d'artisans non couverts aujourd'hui. D'autre part, il y a des enjeux scolaires avec une nécessité de repenser le sens et la fonction des contenus, leur mode de hiérarchisation et de sélection. Se pose aussi la question de l'enseignement intégré de science et technologie ou plus largement de STIM*, qui souffre de la concurrence entre contenus et disciplines, d'une ambivalence dans la volonté de mettre en place des sciences et technologies tout en privilégiant les sciences sans la technologie. Il y a évidemment des enjeux culturels : donner des possibilités de compréhension du monde technique, des outils de pensée des activités pratiques et manuelles, donner des possibilités de former des utilisateurs avisés, d'apprendre à travailler collectivement, de mettre en œuvre des projets et de maîtriser les outils et instruments numériques... En lien avec des enjeux contemporains, en particulier de développement durable : choix des matériaux, souci du recyclage, défis environnementaux...

*Science, technologie, ingénierie, mathématiques.



BIO
Joël Lebeaume
Professeur émérite en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Paris Cité. Membre du laboratoire EDA et spécialiste de la didactique de la technologie.

“Donner en partage des cultures reconnaissant les pratiques techniques dans leur diversité.”

CONSTRUIRE ENSEMBLE NOS MÉTIERS !

Universités d'automne et de printemps, stages, réunions d'information... : **donnons ensemble du sens à nos métiers !**

JE ME SYNDIQUE !

CLASSE

PÉDAGOGIE

FORMATION



Adhérer pour l'année scolaire 2023 / 2024



66% du montant de la cotisation remboursés sous forme de déduction fiscale ou de crédit d'impôt.

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**
Inégalités renforcées

PAGE **24**
Maths : un enseignement complexe

PAGE **29**
Derrière les barreaux



Alors que les résultats Pisa* montrent une tendance mondiale de chute des résultats des élèves et pointent le système scolaire français comme étant l'un des

Inégalités renforcées

plus inégalitaires, la rue de Grenelle persiste et signe. Le ministère porte une école encore plus ségrégative, qui ne répondra en rien aux difficultés réelles.

DÉCRYPTAGE

Réalisé par Nelly Rizzo

RÉVISION DES TEXTES

LES PROGRAMMES seront révisés autour de repères de progressivité et d'objectifs annuels. Le Conseil supérieur des programmes devrait rendre ses préconisations au printemps 2024 afin que les nouveaux programmes de maternelle CP, CE1 et CE2 soient mis en œuvre dès la rentrée 2024. Ceux de CM1/CM2 s'appliqueront à la rentrée 2025.

CE2 : lire un texte de 1000 mots chaque semaine. **CM1 :** lire un texte de 120 mots à voix haute chaque jour. **CM2 :** produire deux textes d'invention de 20 lignes chaque mois.



Le ministère de l'Éducation nationale préconise d'anticiper l'apprentissage des fractions et des nombres décimaux : une découverte concrète et imagée au CE1 et un apprentissage de ces deux notions dès le CE2. Il souhaite également introduire la notion de probabilité dès le CE2.

Depuis 1995, aucune génération d'élèves n'a pu vivre complètement sa scolarité sans être bousculée par une réforme des programmes. Leur incessante remise en cause déstabilise le travail des PE qui vont devoir une nouvelle fois s'adapter dans l'urgence. La mise en place d'attendus en cours et en fin d'année balaie d'un revers de main et sans aucun bilan l'enseignement par cycle et porte atteinte à la liberté pédagogique. Donner du temps aux apprentissages est abandonné comme si tous les élèves apprenaient de la même manière au même moment.

LE SOCLE COMMUN sera réorganisé autour de quatre familles de compétences : mathématiques, français, psychosociales et culture générale.

Jusqu'à présent, le contenu du socle commun était divisé en cinq domaines d'apprentissages et ne se définissait pas comme une liste de compétences à acquérir. Il fixait les grands principes d'une culture scolaire commune pour l'école primaire et le collège avec des acquisitions progressives tout au long des cycles. Le ministère abandonne ce principe et par là même la conception d'une école ambitieuse pour tous les élèves.

REDOUBLEMENT, STAGE DE RÉUSSITE, AIDE PERSONNALISÉE

LE MINISTÈRE souhaite sortir d'une doctrine du passage systématique en classe supérieure avec un passage « sous condition ». Les PE pourront prescrire des stages de réussite, de l'accompa-

LABELLISATION DES MANUELS

DES MANUELS en français et en mathématiques seront labellisés dès la rentrée 2024 pour les classes de CP et CE1 et en 2025 pour les CE2, CM1 et CM2.



Jusqu'à présent, les PE avaient la liberté de choisir les supports d'apprentissage pour mettre en œuvre les programmes. Une liberté pédagogique affirmée dès 1880 par le ministre Jules Ferry et le directeur de l'enseignement Ferdinand Buisson : « Cet examen en commun deviendra un des moyens les plus efficaces pour former à l'esprit pédagogique des enseignants [...], pour les accoutumer [...] à prendre eux-mêmes l'initiative, la responsabilité et la direction des réformes dont leur enseignement est susceptible ». Le ministère limite les choix et les options pédagogiques donnant le signe que les PE ne seraient pas suffisamment experts pour choisir les supports les plus appropriés à leur classe. En 2016, la recherche « Lire-écrire au CP » a pourtant montré que le choix des manuels avait moins d'importance dans les apprentissages des élèves que les savoir-faire des PE.

ÉVALUATIONS

Le ministère persiste dans le pilotage de l'école par les évaluations nationales centrées sur une partie des compétences en français et en mathématiques. La pression à focaliser le travail en classe sur les compétences évaluées au détriment des autres est réelle et risque de se renforcer. Les comparaisons internationales invitent à d'autres choix : se centrer sur ce que les élèves sont en train d'apprendre plu-

LES ÉVALUATIONS NATIONALES sont généralisées pour tous les niveaux, du CP à la seconde. Les PE auront les résultats de leurs élèves aux évalua-

tions nationales mais aussi ceux de l'établissement et de l'académie afin qu'ils puissent se situer.

tôt que sur ce qu'ils ne savent pas. Les PE doivent être formés à l'évaluation comme outil au service des apprentissages des élèves, à l'analyse des productions et à la compréhension des procédures, des points d'appui et des difficultés des élèves.

La multiplication des prises en charge individualisées et hors la classe n'a pas permis de lutter efficacement contre la difficulté scolaire. En annonçant que les PE seront décisionnaires en cas de redoublement, le ministère essaie de flatter la profession mais elle n'est pas dupe. La recherche a montré l'absence d'effets positifs durables du redoublement sur la scolarité et des effets négatifs sur le parcours scolaire de l'élève. Il demeure très inégalitaire socialement concernant notamment les élèves issus des milieux défavorisés. Pour répondre aux difficultés des élèves, les PE ont besoin de moyens supplémentaires (formation de qualité, PE spécialisés, PDMQDC, baisse des effectifs...)

gnement personnalisé, du tutorat, le redoublement pour un élève en difficulté. Un élève de CP ne maîtrisant pas la lecture en fin d'année redoublera son année dans le cadre d'un parcours adapté (classe à deux niveaux, aménagements horaires). Si l'accord de la famille doit être recherché, l'équipe pédagogique est décisionnaire.

INSTRUMENTALISATION DE PISA

Le 5 décembre dernier, les résultats de la dernière enquête internationale Pisa* étaient rendus publics. « Une baisse sans précédent » titraient les médias, témoignant des conséquences de la pandémie sur les résultats des élèves. En France, la moyenne en mathématiques baisse de 21 points et est la plus basse depuis les années 2000. Le score en compréhension de l'écrit perd 19 points depuis 2018 tandis qu'il est stable en sciences. Mais la baisse des résultats des élèves français s'avère comparable à celle des autres pays. Une donnée passée sous silence par Gabriel Attal à l'annonce de la réforme, qui a cherché alors qu'il était rue de Grenelle à instrumentaliser Pisa, à grand renfort de communication, pour présenter et justifier son « choc des savoirs ». Des recettes dépassées qui vont à l'encontre des préconisations Pisa. En effet, l'OCDE** défend, de longue date, la non pratique du redoublement, et alerte sur la mise en place de groupes de niveau qui peuvent stigmatiser les élèves et accroître les écarts de performance. Elle conseille de renforcer la formation initiale et continue des PE qui se sentent mal préparés face à l'hétérogénéité et aux difficultés des élèves. Les résultats des élèves français demeurent très corrélés aux inégalités sociales et la France reste l'un des pays où ces dernières pèsent le plus. En mathématiques, les élèves des milieux les plus favorisés obtiennent un score supérieur de 113 points à celui de ceux issus des plus défavorisés, surreprésentés en filière professionnelle. Autant de faits que la rue de Grenelle s'évertue à ignorer.

*Pisa: Programme international pour le suivi des acquis des élèves

**OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

**Réforme :
choc des savoirs**

MATHS : UN ENSEIGNEMENT COMPLEXE

REPORTAGE



Les résultats de la France aux évaluations internationales Pisa servent de prétexte à la mise en place de la nouvelle politique éducative en matière d'enseignement des mathématiques. Refonte des programmes, « méthode de Singapour », manuels labellisés financés par l'État... Mais qu'en pensent la profession et la recherche ?

« Au début de ma carrière, je trouvais que la grammaire, la lecture et l'expression écrite étaient plus difficiles à enseigner que les maths, mais je me suis rendue compte, au fur et à mesure, de la complexité de son enseignement

du fait des difficultés des élèves », avance Sophie, enseignante dans une commune rurale des Yvelines. Après une première carrière dans la communication, elle se tourne vers l'enseignement du premier degré : « La pluridisciplinarité me plaît. À l'école, chaque jour est nouveau ». Sans formation universitaire suffisante à la pédagogie, sans travail d'équipe, elle a mis du temps à choisir des ressources en mathématiques. « Aucune ne me convenait à 100% », confie-t-elle. Elle utilise plusieurs manuels qu'elle met à sa main et démarre toujours ses séances par des situations de manipulation en groupe. Et Singapour ? « J'ai essayé la « vraie » méthode il y a quelques années mais elle n'était pas conforme aux programmes, indique Sophie. Et finalement je n'ai gardé que le matériel ! Je ne me retrouve pas dans la nouvelle version qui est « adaptée » et trop simplifiée ». Depuis quelques années,

elle participe à un groupe de recherche sur la résolution de problèmes.

EN PETITS GROUPES

Stéphanie enseigne en école internationale à Strasbourg où elle jongle avec un double niveau CE1/CE2 et des élèves qui sortent par cohorte tous les jours pour rejoindre leur classe de langue native. Ce fonctionnement permet de travailler les maths en petits groupes. Après mûre réflexion et l'avis de ses élèves, elle a choisi un seul fichier pour les CE2, dont elle utilise assidument le guide et le Cd-rom. « Il se prête au niveau de mes élèves et permet beaucoup de travail en autonomie ». Il correspond aussi à la réflexion menée par l'équipe autour d'une programmation de cycle des techniques opératoires. Un fichier très structuré et progressif qui commence toujours par du calcul mental, peu de manipulation et plus d'abstraction. Pour

les CE1, elle y ajoute un complément pour les manipulations. Le mode paysage pour la géométrie est un vrai plus pour l'enseignante. Un manuel labellisé ? « Encore faut-il que cela me parle pour y adhérer » répond-elle.

INDISPENSABLE FORMATION

« Je travaille avec la même méthode depuis plusieurs années, explique Anouck, mais je ne fais jamais la même chose car je m'adapte au groupe classe ». Une méthode inspirée de plusieurs sources qui nécessite un bagage didactique et des habitudes en classe pour fonctionner. Dans son CM2 en Rep+ à Champigny-sur-Marne, elle a ritualisé le calcul mental, la géométrie et le calcul posé. Un enseignement en ateliers qui lui plaît pour la gestion de l'hétérogénéité ou les évaluations orales, outil permanent de suivi des élèves. « Les PE devraient être formés à chercher les ressources qui leur correspondent le mieux ainsi qu'à leur groupe classe, soutient-elle. Il serait dangereux de ne pas encourager la concurrence entre les méthodes et d'aller vers une solution de facilité ». Mais le matériel ne fait pas tout.

“JE NE FAIS JAMAIS LA MÊME CHOSE CAR JE M'ADAPTE AU GROUPE CLASSE”

Depuis quelques années, dans le cadre des formations Rep+, elle participe avec ses collègues de l'école à un projet LéA, une recherche collaborative avec des universitaires et des didacticiens et didacticiennes. Cela a changé son regard sur l'enseignement des maths et fait évoluer ses pratiques : « Avant on faisait des problèmes pour faire des maths et maintenant on a compris qu'on faisait des maths pour résoudre des problèmes », sourit-elle. Pleines de ressources mais aussi d'interrogations, ces enseignantes ont des solutions à proposer à la complexité de cet enseignement et à la gestion de l'hétérogénéité des élèves dans cette discipline : la réduction des effectifs, des enseignant-es surnuméraires pour travailler en petits groupes, la liberté pédagogique dans le choix des ressources, des moyens pour acheter du matériel et bien sûr, une importante formation initiale et continue adossée à la recherche. VIRGINIE SOLUNTO



CÉCILE ALLARD,
maîtresse
de conférence
en didactique des
mathématiques

C'EST QUOI LA « MÉTHODE DE SINGAPOUR » ?

« Ce n'est pas une méthode mais bien un manuel qui ne propose rien de nouveau ni d'original. « Singapour » est avant tout la promotion d'un apprentissage du type « j'apprends, j'applique ». Il n'y a pas de tâches robustes dans les situations de découverte. Pour la résolution de problèmes dans le manuel de l'élève CP, la réponse est dans l'image puis traduite/verbalisée. Cette conception des maths est du « codage d'action », des recettes à appliquer. Il n'y a pas d'ambition à faire raisonner les élèves. On n'y construit pas la compétence liée à la persévérance, à l'essai, à la flexibilité cognitive, à la validation. Il n'existe pas de « méthode miracle » et les résultats au niveau international de Singapour ne peuvent pas être réduits à l'utilisation d'un seul manuel. Cet État-cité s'appuie sur une importante formation initiale et continue de haute qualité et très exigeante, un niveau élevé en maths des enseignants et enseignantes, un investissement de tout le monde y compris des parents et des élèves.

LE MINISTÈRE VEUT L'IMPORTER EN FRANCE, EST-CE RÉALISTE ?

Sauf à vouloir calquer notre culture sur celle de Singapour : cours du soir, stress au travail, professeurs très bien rémunérés... On compare ce qui n'est pas comparable et Singapour est un autre monde : nombre d'habitants, différences sociales, apprentissages à la maison. La France est championne des écarts et de l'adaptation. Imposer un manuel ne va pas régler le problème des inégalités mais plutôt le creuser. Les classes performantes l'auront vite fini et feront autre chose, tandis que les plus faibles vont se contenter de procédures de bas niveau. Il faudrait comparer avec des pays qui sont plus proches de notre culture... mais Pisa n'est peut-être pas le bon outil de pilotage. De plus, la mise en œuvre risque d'être aléatoire. Cela va intéresser les contractuels peu formés qui seront rassurés mais cela ne correspondra pas aux attentes d'enseignants plus experts qui n'ont pas été formés à la même conception de l'apprentissage.

ENSEIGNER, UN MÉTIER COMPLEXE ?

Réduire le métier à l'usage d'un manuel est caricatural. Les enseignants utilisent tous et toutes plusieurs ressources, selon une étude Praesco 2019 de la Depp. Apprendre à

discriminer les ressources et comprendre l'écologie d'un manuel devrait faire partie des compétences professionnelles des PE à développer dès la formation initiale. Ce nomadisme dans le choix des manuels, des méthodes, des ressources peut s'expliquer par le fait qu'aucune ne répond complètement à leurs besoins et à leurs attentes. Il est aussi lié à la difficulté de la gestion du groupe en fonction de l'expertise de l'enseignant. La succession des réformes empreintes de défiance a insécurisé les PE. Faute de formation, les connaissances didactiques se diffusent mal et apporter des réponses efficaces à des problèmes complexes requiert du temps. Dans les recherches collaboratives, il est possible « d'oser tenter autre chose » et d'agir positivement sur les acquis.

LABELLISER UN MANUEL, QUELLES CONSÉQUENCES ?

La question est de savoir sur quels critères labelliser ? Qui va décider si tel manuel enclenche une activité mathématique robuste ? La condition serait que cela soit réalisé par un groupe constitué de formateurs/IEN et didacticiens proches du terrain. On cherche des leviers à Singapour et on met de côté l'expertise française. Or, enseigner dépend aussi de la culture de la société dans laquelle on vit.

PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.

--- MÉMOIRE ET RÉSISTANCE

« Réaliser des productions en lien avec l'œuvre de Germaine Tillion » autour de quatre thèmes (transmettre, s'engager, rire, écouter et comprendre l'autre), un projet proposé, à partir du CM2, par l'association



©Association Germaine Tillion

éponyme dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. Cette femme, ethnologue reconnue et figure de la Résistance, lance en 2007, peu avant de mourir, un dernier appel à la jeunesse, qu'elle engage encore et toujours à la résistance contre le Mal. Inscriptions jusqu'au 29 mars et infos sur

GERMAINETILLION.FR

13

SEULEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ont fait le choix d'augmenter les tarifs des activités périscolaires alors que 62% déclarent être impactées significativement par la hausse des coûts et la pénurie des personnels selon l'enquête de l'Association des maires de France*. Ce choix, qui a amené les collectivités à s'organiser autrement ou à baisser les offres, est motivé par la volonté de ne pas pénaliser les familles les plus précaires. *Le périscolaire pour les primaires. État des lieux en 2023.

« C'EST QUOI L'AMOUR, MAÎTRESSE ? »

Dans cette série de cinq podcasts, Lolita Rivé raconte les séances sur la vie relationnelle affective et sexuelle mises en place avec ses élèves de CE1. Elle revient sur ses questionnements, ceux des élèves, mais aussi ses doutes dans un contexte de résistances sur ce sujet. Elle partage ses réflexions à la fois d'enseignante et de citoyenne au regard des vécus de sa classe.

À retrouver sur BINGE.AUDIO



>> « L'INFO SUR TOUS LES >> FRONTS »

La 35^e édition de la Semaine de la presse et des médias à l'école aura lieu du 18 au 23 mars. Son thème, « L'info sur tous les fronts », sonne comme une évidence dans le contexte actuel. Cette action éducative, organisée par le Clemi-Réseau Canopé, a pour objectif d'accompagner les élèves, de la maternelle au lycée, à comprendre et décrypter l'univers des médias, à apprendre à vérifier les sources et l'information et à se forger leur identité de citoyen.

= ULIS : ÉTAT DES LIEUX

La FSU-SNUipp lance une enquête sur l'inclusion des élèves d'ULIS et invite les PE de l'ASH ou en classe ordinaire à donner leur avis sur leur expérience et leurs attentes.

À remplir en ligne sur SNUIPP.FR

ÉDUCER CONTRE ++ LE RACISME ET ++ L'ANTISÉMITISME

Dans le cadre de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, le réseau Canopé propose un ensemble de ressources sur une plateforme dédiée : le plan interministériel mais aussi des vidéos, films d'animation, dossiers, entretien. Des documents pour comprendre les principales notions, agir en classe contre les discriminations et accompagner la mise en œuvre de partenariats et de projets.

VALEURS-DE-LA-REPUBLIQUE.
RESEAU-CANOPE.FR

{ CONSTRUIRE } L'ÉCOLE DE LA DIVERSITÉ

La FSU-SNUipp organise les États généraux « Une école de la diversité, une richesse et une obligation ». À destination de l'ensemble des PE et des AESH, ils permettront de dresser un bilan de l'école et de ses besoins afin de construire collectivement des revendications pour la réussite de tous les élèves. Rendez-vous le 14 mars à Paris.

GLADYS CHICHARRO, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Paris 8*

1. L'AUTONOMIE DES ENFANTS AUX TOILETTES À L'ÉCOLE : QUELS ENJEUX ?

Pour les adultes, la propreté consiste en la capacité d'aller seul aux toilettes ou de savoir demander. Les textes évoquent une continence régulière et suffisante. Mais l'autonomie recouvre aussi savoir se déshabiller, se rhabiller et s'essuyer seul. Même avec la scolarisation obligatoire à 3 ans, des arrangements entre familles et école pour un accueil limité perdurent quand il y a trop « d'accidents ». Les observations confirment l'idée partagée par les enseignants que le collectif, et l'imitation des comportements, contribuent à l'apprentissage de la propreté. Pour certains enfants, elle s'acquiert à mesure qu'ils deviennent élèves, pour d'autres, notamment issus de certaines cultures, elle peut être bien plus précoce.

2. UNE INTIMITÉ SOUHAITABLE DÈS LA MATERNELLE ?

Le respect de l'intimité de l'enfant fait consensus. En maternelle, des cloisonnettes entre cuvettes empêchent les regards voisins, mais pas ceux des enfants qui attendent. En Europe du Nord, l'intimité implique portes et murs. En France, la peur domine sur ce qui pourrait se passer aux toilettes et la

sécurité s'impose. En petite section, la plupart des enfants ne sont pas préoccupés par la pudeur, même si certains refusent le passage aux toilettes ou choisissent la cuvette la plus en retrait. Par contre, dès la grande section, les élèves réclament non-mixité et portes et murs « comme à la maison ».

3. DES REVENDICATIONS D'ÉLÈVES ?

En maternelle, les adultes évitent de toucher le corps des enfants, par peur d'accusation de pratique pédophile. Mais les enfants de petite section qui ne savent pas s'essuyer s'étonnent que les adultes refusent de les aider. En élémentaire, les revendications sont presque syndicales et dressent l'inventaire des manques : toilettes et lavabos, lunette sur la cuvette, porte-manteaux, portes pleines empêchant les regards, mais aussi chasses d'eau et robinets dysfonctionnels, papier absent ou à l'entrée, qui oblige à penser à en prendre avant ou à demander aux adultes. Or les enfants s'y refusent, surtout les garçons car cette annonce publique de la défécation malmène leur intimité. Les toilettes sont aussi un lieu de sociabilité, le seul de l'école où les adultes n'entrent pas. Les élèves souhaitent le préserver. Même les filles préfèrent des aménagements plutôt que des interventions d'adultes pour ne plus être importunées par les garçons. PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK BROCK

*Co-auteur de « Les petits coins à l'école. Genre, intimité et sociabilité dans les toilettes scolaires », Ed. Erès, 2023.



ÉCOLES SOUS L'EAU

Après la première vague de novembre 2023, treize écoles du Pas-de-Calais ont été de nouveau fermées à cause des inondations de janvier. Pour la recherche, s'appuyant sur les travaux du GIEC, ces événements, directement liés au réchauffement climatique, sont amenés à se reproduire. Il y a urgence à réfléchir à des mesures pour repenser le bâti comme l'implantation et l'environnement des écoles.

© PanNANA

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: J'AI BÉNÉFICIÉ DES ALLOCATIONS D'ANNÉE PRÉPARATOIRE À L'IUFM PENDANT 1 AN. QUELLE SERA LA PRISE EN COMPTE DE CETTE PÉRIODE POUR MA RETRAITE ?

R: La période d'allocations est prise en compte, pour la moitié de sa durée, pour la constitution du droit à pension et la liquidation de la pension. Dans le cas présent, les durées de cotisation et d'assurance seront augmentées de 6 mois. Attention, il faut faire la demande au service des pensions du rectorat au moins 12 mois avant la date prévue du départ à la retraite.

Q: J'AI ÉTÉ ALLOCATAIRE IUFM, PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA PRISE EN COMPTE DE CETTE PÉRIODE POUR MON DÉPART EN RETRAITE LE 1^{ER} FÉVRIER 2025 ?

R: Il faut en faire la demande au moins 12 mois avant le départ à la retraite. Dans cette situation, pour un départ au 1^{er} février 2025, celle-ci doit être transmise avant le 1^{er} février 2024. Si la demande n'a pas été faite dans les délais, il est conseillé de décaler son départ à la retraite à minima au 1^{er} mars 2025 afin d'avoir le temps de la déposer.

Q: J'AI BÉNÉFICIÉ DE L'ALLOCATION D'ENSEIGNEMENT ET DE 1^{RE} ANNÉE D'IUFM MAIS JE SUIS À LA RETRAITE DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2023. AI-JE LA POSSIBILITÉ DE FAIRE VALOIR MES DROITS ?

R: Oui, les personnes concernées par ces allocations qui sont à la retraite au 30 décembre 2023 peuvent demander la prise en compte de ces périodes. Cette demande est à déposer avant le 30 décembre 2024. La pension sera recalculée en intégrant cet élément à compter du 30 décembre 2023.

NOS RETRAITES : LE SITE DÉDIÉ DE LA FSU-SNUIPP



Décryptage

CALENDRIER DES PAIES ET DES PENSIONS 2024

	Paie	Pension
JANVIER	Lundi 29	Mardi 30
FÉVRIER	Mardi 27	Mercredi 28
MARS	Mercredi 27	Jeudi 28
AVRIL	Vendredi 26	Lundi 29
MAI	Mercredi 29	Jeudi 30
JUIN	Mercredi 26	Jeudi 27

	Paie	Pension
JUILLET	Lundi 29	Mardi 30
AOÛT	Mercredi 28	Jeudi 29
SEPTEMBRE	Jeudi 26	Vendredi 27
OCTOBRE	Mardi 29	Mercredi 30
NOVEMBRE	Mercredi 27	Jeudi 28
DÉCEMBRE	Vendredi 20	Lundi 23

Selon les établissements bancaires, un écart d'un jour avec ce calendrier peut être constaté.

PORTRAIT



DERRIÈRE LES BARREAUX

Enseignante à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), Nathalie Bagot aide à ouvrir de nouvelles portes.

Nathalie Bagot choisit il y a quatre ans d'enseigner auprès d'un public particulier d'adultes à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor). « Avant j'étais banquière. J'ai décidé il y a quatorze ans de devenir enseignante parce que je voulais transmettre. » Au

tout début de sa carrière, elle atterrit par hasard dans l'enseignement spécialisé qu'elle ne quitte plus. Des enfants en situation de handicap aux adultes en milieu carcéral, la grande liberté pédagogique qu'elle a par rapport à l'enseignement en classe ordinaire la motive. « Il n'est pas question de pression des programmes mais d'évolution positive de l'élève », remarque-t-elle.

« En prison, tu ne rentres pas comme tu veux, observe Nathalie. Tu n'as pas le droit d'avoir ton téléphone, ni de connexion Internet dans l'espace de détention ». Des mesures de sécurité

qui ne la contraignent pas, Nathalie venant toujours faire ses cours avec enthousiasme. Ses élèves ont des objectifs différents : certains ont arrêté l'école en CE2, d'autres souhaitent apprendre à lire et à écrire ou veulent passer le brevet. Elle en prépare aussi certains à passer le diplôme d'étude en langue française. Elle est d'ailleurs habilitée, comme d'autres collègues, à les certifier. « Quand tu les vois passer leurs diplômes, c'est très valorisant », confie-t-elle.

IMPLIQUER DES ADULTES

« Enseigner à un public d'adultes est complètement différent parce qu'il faut vraiment chercher comment les accrocher », d'autant plus en milieu fermé. « Ce n'est pas simple de revenir à l'école en étant adulte », affirme-t-elle. Nathalie part d'ailleurs de leur vécu pour développer des ateliers de réflexion philosophique. « Ces élèves ont des enfants, donc j'organise des débats sur "pour ou contre l'uniforme" par exemple et ça leur parle ». En co-intervention avec d'autres enseignants, comme le professeur de mathématiques, elle construit également des projets de reprise d'activité, en lien avec un organisme professionnel.

« Le temps en classe, les élèves oublient qu'ils sont en maison d'arrêt », remarque Nathalie. Mais ce n'est pas facile de construire une ambiance de classe en raison « d'un turn over assez important », les détenus étant inculpés pour des peines courtes. Ses élèves sont tous volontaires. Elle ne s'est jamais sentie en « insécurité » car en cas de problème, elle « déclencherait l'alarme et les surveillants arriveraient. L'élève serait interdit d'école, ce n'est donc pas dans son intérêt ».

Avec la volonté que ses élèves se réinsèrent au mieux, cette enseignante œuvre en partenariat « avec les équipes du service pénitentiaire d'insertion et de probation ». Elle échange et se coordonne régulièrement avec ses collègues exerçant dans d'autres structures pénitentiaires lors de formations ou de séminaires organisés au sein des unités pédagogiques régionales. Venir enseigner en maison d'arrêt a transformé « ma façon d'enseigner, d'être pédagogue et de transmettre, conclut-elle. C'est une grande satisfaction ». ANAIS RICHARD

par Marion Katak

LIVRES

Enfance

« *Créer, c'est toujours parler de l'enfance* » disait Jean Genet. Pour commencer l'année de manière créative, parlons donc d'enfance, avec des enfants, gentils, méchants, inventifs, solidaires, pressés, chez eux, dans des contes et même avec des extraterrestres...

Allez on y va! Le début d'une journée, c'est comme le début d'une histoire, Alex a hâte que ça commence quand ses parents dormiraient bien encore un peu. Mais selon les moments, ce sont plutôt les parents qui sont pressés! Petit-déjeuner, départ à l'école, trajet, passage au parc... Chaque situation est hilarante, et le dessin n'y est pas pour rien, les enfants toujours en décalage avec les adultes: du vécu, croqué avec humour et qui donne des clés pour comprendre la différence de temporalité entre l'enfant et l'adulte.

Léon dit non, pour l'âge du non, avec ce personnage du petit renard qu'on retrouve dans de nouvelles aventures où rien ne va! Les couleurs pop et le dessin entouré de noir, la mise en page qui permet de bien distinguer la voix off en caractères majuscules quand les réponses de Léon sont dans des bulles en lettres attachées, tout participe d'une lecture réjouissante de la vie de Léon, au jardin, dans la baignoire,

"PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS PENDANT QUE L'ENFANT N'Y EST PAS"

cède pour lire l'histoire. Le petit livret accroché sur la 3^e de couverture va prolonger la lecture de cet album au texte amusant et aux jolies illustrations qui

alternent les paysages de forêts aux couleurs et détails subtils et les intérieurs confortables. « *Des deux premières années de ma vie, je ne garde aucun souvenir* », mais page après page passe la vie du narrateur qui sélectionne à chaque âge des moments clés dans ses souvenirs. Premiers pas dans la mer, premier amour, grand voyage, devenir parent, puis grand-parent... « *À 85 ans je n'ai jamais autant aimé le printemps* ». **Les printemps:** une vie traversée par l'enfance, qui passe avec beaucoup de douceur dans un texte simple et des illustrations épurées.

- ▶ **ALLEZ ON Y VA!** d'Amélie Graux, Éd. Les Arènes Jeunesse C1 C2
- ▶ **LÉON DIT NON,** de Violette Vaïsse, Éd. L'Agrume C1
- ▶ **LES ROIS DE L'UNIVERS,** d'Antoine Dole, ill. Magali Le Huche, Éd. Actes Sud Jeunesse C1 C2
- ▶ **LE TERRIBLE GRAND MÉCHANT ENFANT,** de Thomas Gabison, ill. Clémence Paldacci, Éd. Actes Sud Jeunesse C1 C2
- ▶ **LES PRINTEMPS,** d'Adrien Parlange, Éd. La Partie C1 C2 C3

jusqu'à l'heure de lire l'histoire... L'histoire de Justin, **Les Rois de l'Univers,** commence lorsqu'il se couche, après une journée si parfaite qu'il se dit qu'il est le roi de l'univers. Mais cette pensée l'entraîne dans un imbroglio incroyable avec un petit extraterrestre qui lui dispute ce titre. Comment vont-ils régler le problème? Car deux Rois de l'Univers en même temps, ce n'est pas possible! Le duo auteur/illustrateur fonctionne à merveille et la chute est vraiment intéressante. **Le Terrible Grand Méchant Enfant** joue sur l'inversion des rôles avec la reprise de la comptine: Promenons-nous dans les bois pendant que l'enfant n'y est pas... C'est dans une famille loup qu'on joue à se faire peur! Et chanter au moment de dormir, ce n'était peut-être pas la meilleure idée, car le petit loup va alors rappeler l'adulte maintes fois, pas rassuré du tout. Jusqu'à ce qu'on lui

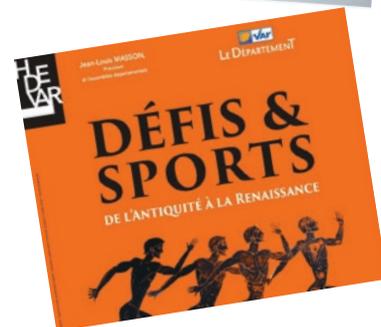
MUSÉE - SAINT-ÉTIENNE La mécanique de l'art

La nouvelle exposition permanente du Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne propose de revisiter ses collections sous l'angle «replacer l'art au cœur de la mécanique», renouant avec l'idée originale de cette institution: proposer un véritable modèle esthétique pour inspirer les industriels et ouvriers de la région, aux sources du design. Machines aux bobines endiablées, modèles haute couture, tableaux tissés, peintures anciennes, instruments, mobilier rappellent les savoir-faire et les mécaniques au service du beau, de l'art. De la mécanique de l'art à l'art de la mécanique. ▶ **MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE, SAINT-ÉTIENNE.**



EXPO - PARIS Lego à gogo

Alors que nous sommes nombreux et nombreuses être encore aux prises avec le montage délicat de certaines constructions de Lego arrivées avec le Père Noël, une exposition à un million de briques devrait ravir les amateurs et les amatrices. Nathan Sawaya, connu pour sa fascination des petites briques depuis l'enfance, réinterprète l'his-



INTERVIEW

Emmanuelle Martinat-Dupre

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER PHILIPPE CORENTIN?

Arrivé à l'illustration dans les années 80, après des débuts dans la presse, il disait «n'avoir rien inventé», «avoir piqué ça et là à Doré, Rabier, Calvo, Dubout et d'autres». Il voulait proposer des histoires pour que les enfants ne s'ennuient pas, suggérant même de leur lire des histoires plutôt le matin, pour les réveiller que pour les endormir le soir. Il avait

le génie de la mécanique de l'humour, de la relation texte-image. Provocateur, il traite dans ses premiers ouvrages de sujets tels que la chasse ou le machisme, avec ironie et même au-delà du second degré!

COMMENT L'EXPOSITION MET-ELLE EN SCÈNE SON UNIVERS?

On commence par les premiers ouvrages, avant l'école des loisirs, on insiste sur ses talents de

réalisateur/metteur en scène/cadreur/, avant d'aborder certains thèmes récurrents dans son œuvre: les doubles, les demoiselles, l'amitié, la gourmandise, la lecture... La scénographie s'inspire de l'univers de Corentin: lumières, couleurs, objets, mais aussi typographies, citations. À chaque visiteur son propre accès à son œuvre.

QU'EST-CE QUE SES PERSONNAGES, SON HUMOUR, APPORTENT AUX ENFANTS?

La force de Corentin est de faire des enfants ses complices. C'est un ressort génial: il leur annonce quelque chose et ils voient autre chose.

© Jérôme Mondière



BIO
Emmanuelle Martinat-Dupre, responsable scientifique du Musée de l'illustration jeunesse à Moulins (Allier).

Scrogneugneu, l'exposition la plus mieux, jusqu'au 16 juin 2024.

toire de l'art avec la reproduction de tableaux des grands maîtres comme Vinci, Klimt, Much, Rodin et laisse libre cours à sa créativité comme avec un impressionnant T-Rex géant, une installation musicale hypnotisante habitée par 250 crânes. Le célébrité jeu danois dans tous ses états! ▶ **JUSQU'AU 3 MARS 2024, THE ART OF THE BRICK, LEGO, ANCIENNES GALERIES LAFAYETTE, MONTPARNASSE, PARIS.**

EXPO - DRAGUIGNAN 2024, c'est du sport!

Si la perspective des Jeux olympiques nous permet d'en revisiter la version antique, que savons-nous du sport sur d'autres périodes de l'histoire? Le voyage à travers les siècles proposé à Dragnignan entraîne le visiteur d'Olympie aux tournois de chevaliers, aux défis remportés par Ulysse aux jeux de cirques romains, aux Etrusques à la joute entre Philippe de Valois et Edouard III d'Angleterre... Armures, sculptures, bas-reliefs, vases, manuscrits, lampes à huile, une collection d'objets pour raconter l'histoire du sport jusqu'à la Renaissance, parlant des guerriers comme des jeunes paysans, de la course à pied comme des jeux de balles. ▶ **JUSQU'AU 24 MARS 2024, DÉFIS ET SPORT, HÔTEL DÉPARTEMENTAL DES EXPOSITIONS DU VAR, DRAGUIGNAN**

C'est comme s'il voulait les prévenir: attention, jeu de dupes, on va bien rigoler! Il joue aussi sur l'inversion des valeurs, le détournement des archétypes dans la littérature jeunesse. Il propose ainsi une merveilleuse école de la clairvoyance. Corentin se met à la portée de l'enfant lecteur. Et il lui propose du réconfort et de la réjouissance: la lecture, l'amitié, les desserts... Et tout ça, c'est tellement bon! PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK



Loi immigration : une infamie nationale



© Millerand/NAJA

Le projet de loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » remet en cause le droit du sol et l'universalité des droits sociaux.

Le gouvernement a fait voter le 19 décembre un projet de loi qui tourne le dos aux valeurs humanistes d'accueil de la République et scelle un recul inacceptable de l'État de droit. De nombreuses

mesures vont durcir la politique migratoire de la France sous couvert de plus de sécurité et du risque fantasmé d'un « grand remplacement ». Déjà présente dans la réglementation du travail, à travers l'arrêté de 2008 sur « l'immigration choisie » ou pour l'attribution du revenu de solidarité active (RSA), la loi étend la « préférence nationale », chère à l'extrême-droite, aux droits sociaux et au droit du sol dont elle remet en cause l'automaticité. Ainsi, les enfants nés en France de parents étrangers devront faire une demande d'obtention de nationalité entre 16 et 18 ans. Elle s'attaque, en outre, à la famille en compliquant les conditions de regroupement familial et

bafoue le principe d'égalité de traitement en restreignant le versement des prestations sociales. Les étrangers en situation régulière, qui travaillent en France, devront justifier de 30 mois de présence sur le territoire pour toucher les allocations familiales. Cette durée est portée à cinq ans pour ceux qui ne travaillent pas. Pour l'aide personnalisée au logement (APL), le délai est de trois mois pour les travailleurs et de cinq ans pour les autres.

30 000 ENFANTS TOUCHÉS

De telles dispositions sont en contradiction avec les fondements de la Sécurité sociale qui ouvre les droits sociaux sur une base universelle. Cette loi est, de plus, contraire à la Convention Internationale des droits de l'enfant qui garantit un droit à une vie familiale. Elle provoquerait un appauvrissement important des familles et donc des enfants, français ou non, avec des conséquences dramatiques sur le quotidien des plus précaires. Si elle devait être appliquée en l'état, cette loi toucherait au moins 110 000 personnes dont 30 000 enfants, selon le Collectif Services Publics. Un collectif de professionnels de santé alertait le 23 décembre dernier sur « les conséquences des mesures annoncées pour la santé des plus vulnérables, les enfants » et « les menaces sur les soins en cas de restriction de l'aide médicale de l'État ». Les représentants des personnels de l'Éducation nationale ont également dénoncé les effets néfastes de cette loi sur les élèves scolarisés et leurs familles rappelant que « le monde éducatif restera un lieu d'accueil et d'intégration ». Alors que le Conseil constitutionnel devait se prononcer au plus tard le 26 janvier sur cette loi qui comporte de nombreux « cavaliers législatifs », la riposte s'est organisée, notamment dans la rue, contre sa promulgation.

VIRGINIE SOLLUNTO

Inceste, ce silence si bruyant

« On vous croit. Et vous ne serez plus jamais seules ». C'est l'engagement de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) porté dans son rapport de novembre 2023. Face à un refus généralisé et obstiné de voir la réalité, le rapport indique un fait social qui dépasse le cadre familial : 160 000 enfants en France sont victimes chaque année de violences sexuelles. Contrairement au fantasme du pédocriminel inconnu, dans 81% des cas, l'agresseur est membre de la famille. Ces violences débutent en moyenne aux huit ans et demi de l'enfant et pour un quart des victimes durent plus de cinq ans. Les mécanismes sont similaires : les agresseurs - des hommes dans 97% des cas - « ont en commun de jouir d'une domination d'âge, d'autorité, de statut et de sexe », précise le rapport. « La complicité passive du groupe qui le soutient (de la famille à la société tout entière) isole l'enfant victime dans un silence si bruyant qui peut durer une vie entière. » Des victimes

dévalorisées, culpabilisées face à un climat de peur et une impunité de l'agresseur. Non seulement elles sont peu nombreuses à révéler les faits pendant leur enfance (13%), mais lorsqu'elles le font, près d'une sur deux n'est pas mise en sécurité et ne bénéficie d'aucun soin, alors que sept confidentes sur dix ont cru l'enfant. Au final seuls 3% des viols et agressions sexuelles sur mineurs font l'objet d'une condamnation et seulement 1% en cas d'inceste.

Pour la Ciivise, la protection doit être non négociable. Elle établit 82 préconisations autour du repérage des enfants victimes, du traitement judiciaire et de la réparation (soin et prévention). Depuis, la Commission reconduite par le gouvernement s'est vue imposer un changement de présidence, ce qui fait craindre à une partie des membres démissionnaires un changement de doctrine. La nouvelle feuille de route, permettant une transformation en actes et politiques publiques, reste en attente...

MATHILDE BLANCHARD

Une facture salée

« La facture d'électricité pour les tarifs heures pleines / heures creuses va augmenter de 9,8% au 1^{er} février 2024. Et sur les tarifs de base, l'augmentation sera de 8,6%. Pour 97% des ménages français, l'augmentation sera sous la barre des 10 % », a annoncé Bruno Le Maire, ministre de l'économie. À partir du 1^{er} février, la facture énergétique va donc une nouvelle fois augmenter pour tous les Français. Si le ministre tente de minimiser cette augmentation, elle est une très mauvaise nouvelle pour les ménages, notamment pour les plus modestes qui doivent conjuguer la hausse des prix de l'énergie avec celle de l'alimentation et de la santé dans un contexte d'inflation qui perdure. Une inflation qui devrait avoisiner les 3% pour l'année. Le tarif des mutuelles*, lui,

augmente en moyenne de 8,1% et parfois de 10% pour les contrats individuels et les prix de l'alimentaire ne baissent pas hormis ceux de l'huile, du beurre et de la volaille qui ne reviendront pas toutefois au prix d'avant la crise. Quant au chèque alimentaire pour aider les plus précaires, il a été tout simplement enterré par ce même ministre qui dit ne pas avoir les moyens financiers de le mettre en place. Une nouvelle fois, les plus vulnérables qui se privent déjà beaucoup** - étudiant-es, familles mono-parentales, personnes sans emploi, retraité-es percevant de faibles pensions... - vont payer le prix fort d'un coût de la vie en perpétuelle augmentation. NELLY RIZZO

*Enquête de la Mutualité française parue le 19 déc. 2023

** 17^e Baromètre du Secours populaire.

 **NATHALIE MATHIEU,**
Ancienne
co-présidente
de la Ciivise

1. QUELLES SONT VOS ATTENTES À PRÉSENT ?

La mise en œuvre des 82 préconisations qui forment un tout cohérent, sans hiérarchisation. L'inceste est tellement irréprésentable qu'il entraîne des défenses, mais il faut sortir de la pensée que les enfants ont l'habitude de mentir ou que ce n'est pas si grave, qu'il suffira d'une résilience. Comprendre que c'est massif et que cela concerne tous les milieux. L'idée que les corps des femmes comme des enfants appartiennent au chef de famille persiste. Des politiques publiques sont nécessaires pour éviter de refermer à nouveau les yeux, pour déjouer les mécanismes de silenciation et un déni sociétal.

2. QUEL RÔLE POUR LES ENSEIGNANT-ES ?

Seule une victime sur dix révèle les violences au moment des faits. La parole n'est pas spontanée, il faut donc une attitude pro-active en organisant un repérage par des questionnements réguliers à l'ensemble des enfants. On ne peut pas se cacher derrière une absence de formation, il s'agit d'une volonté d'écouter. Cela peut se faire dans le cadre de l'EAS* ou lors de rendez-vous de santé scolaire. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.
*Éducation à la vie affective et sexuelle

“Une accentuation de la ségrégation déjà existante”



BIO
Pierre Merle est sociologue et professeur émérite d'université. Il est spécialiste des questions scolaires et des politiques éducatives. Ses recherches portent notamment sur l'expérience de l'humiliation en classe, la démocratisation de l'enseignement, la ségrégation scolaire.

QUELLE EST VOTRE ANALYSE GLOBALE DE LA RÉFORME DITE DU « CHOC DES SAVOIRS » ?

PIERRE MERLE : Gabriel Attal annonce des mesures qui vont à l'encontre des préconisations de l'OCDE* et de la recherche scientifique**. Là où ces dernières recommandent de favoriser la mixité sociale, Gabriel Attal répond par une accentuation de la ségrégation déjà existante. Pourtant, dans le classement Pisa*** 2022, la France fait partie des pays les plus inégalitaires. Aucune des mesures dont l'efficacité est prouvée n'est envisagée. Réduire le nombre d'élèves par classe, actuellement 20% au-dessus de la moyenne européenne au collège, permettrait pourtant de retrouver un climat de classe plus propice aux apprentissages. Sans connaissance du terrain, Gabriel Attal propose des mesures inadéquates qui éloigneront d'autant plus les élèves en difficulté. Il n'est pas question des inégalités de réussite selon l'origine sociale en France alors que c'est le problème principal de l'école.

QU'EST-CE QUI EST LE PLUS MARQUANT POUR LE PRIMAIRE ?

P.M. : Répéter qu'il faut renforcer les fondamentaux ne produit aucun résultat positif. C'est en France que les élèves bénéficient du plus d'heures sur ces disciplines sans que les résultats soient satisfaisants. Il en est de même du redoublement. Les études ont montré son inefficacité à l'école primaire. Un élève redoublant son CP semble mieux réussir dans l'immédiat, mais décroche en CE1 et/ou CE2. L'enquête Pisa montre qu'un élève de 15 ans ayant déjà redoublé a un écart de 123 points par rapport à un non redoublant, soit 4 années de retard d'apprentissage. Ce discours conservateur apporte une solution individuelle à un problème structurel. La réussite scolaire ne dépend

pas d'un élève en particulier, mais des conditions d'apprentissage tels que le nombre d'élèves par classe et les pédagogies mises en œuvre. Enfin, remettre en cause les cycles, par des objectifs annuels, ne peut produire que davantage de difficultés dès le primaire. Le gouvernement veut imposer un rythme de progression identique à tous les élèves alors même que dès 2 ans, les inégalités socio-économiques différencient leurs compétences lexicales, grammaticales et syntaxiques. De façon incohérente, Gabriel Attal critique une pseudo uniformité au collège pour justifier les groupes de niveau mais veut instaurer l'uniformité en primaire !

QUELLE PLACE EST FAITE AUX PE ?

P.M.C. : Il est paradoxal de vouloir renforcer l'autorité des professeurs tout en réduisant leur liberté pédagogique. Avoir des manuels labellisés est une idée qu'on retrouve dans l'enseignement catholique du 19^e siècle et dans la Monarchie de juillet. Cette pratique

“Un élève redoublant son CP semble mieux réussir dans l'immédiat, mais décroche en CE1 et/ou CE2”

n'est absolument pas républicaine. On ne fait pas confiance aux enseignants alors que ce sont eux qui connaissent leurs élèves et qui sont susceptibles d'adapter au mieux leur enseignement. Les manuels, comme les programmes, doivent être élaborés en coordination entre les chercheurs et les enseignants. La labellisation ministérielle des manuels sans prendre en compte l'expertise des professeurs et chercheurs délégitime leurs compétences professionnelles.

REGROUPER LES COLLÉGIENS PAR NIVEAU, QUELS PEUVENT EN ÊTRE LES EFFETS ?

P.M. : Outre les difficultés organisationnelles liées à sa mise en œuvre, regrouper les élèves ainsi annule l'effet de pairs positif. Alors qu'il faudrait créer l'unité, le collège va devenir une « gare de triage ». Un élève n'entrera plus en 6^e mais en 6^e groupe faible, et se percevra comme « nul ». Commencer le collège dans ces conditions est forcément décourageant. Ce système de groupes évolutifs nécessitera des évaluations permanentes, engendrant un stress constant, tant pour les élèves que pour leurs parents. Ces comparaisons sociales forcées ascendantes réduisent l'estime de soi, indispensable à la réussite. Or l'école, comme tout lieu de vie, devrait être un lieu serein. Il existait déjà des ségrégations inter et intra établissements. Le ministre vient d'inventer la ségrégation intra-classe. Plus que de lutter contre les inégalités, ces groupes les accentuent. PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS RICHARD
*Organisation de coopération et de développement économiques
**Cette interview a été réalisée avant la nomination le 9 janvier 2024 de Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, comme Premier ministre.
***Programme international pour le suivi des acquis des élèves

casden
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique



casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wilener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 274 778 - RCS Meaux - Immatriculée au ORIAS n° 07 07 138 - Bénéficiaire de la garantie de l'État - Société anonyme à dir. école de son véhicule capital de 18 187 210 € - Siège social : 77, promenade Germaine Sablon 95013 PARIS - Siren n° 459 044 635 - Paris - Immatriculée au ORIAS n° 07 07 138 - Bénéficiaire de la garantie de l'État - Photo : © Roman Delamare - Conception : Insign'2022 - Merci à Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



ANS À VOS CÔTÉS

90€
OFFERTS⁽¹⁾

POUR LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT
D'ASSURANCE AUTO
DU 1^{ER} JANVIER AU 29 FÉVRIER 2024.



ASSURÉMENT HUMAIN

(1) 90 € de réduction la 1^{ère} année pour toute souscription en tacite reconduction entre le 01/01/2024 et le 29/02/2024 d'un contrat AUTO PASS (hors contribution attentat, fonds de solidarité, frais de mensualisation et droit d'entrée). Offre non cumulable avec toute offre en cours.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVÉGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.